

JANVIER
2021

BEYNES

ACTU



Sécurité et Prévention



www.beynes.fr



Restaurant **La Licorne**

Christophe Piat et son équipe vous proposent

- Leur cuisine traditionnelle
- Menus traiteur : 14,50€ (à emporter sur commande)
- Formule midi : 16,90€ (du mardi au vendredi et hors jours fériés)
- Menus midi et soir : 32,90€
- Pour votre entière satisfaction, nous élaborons avec vous, vos repas de groupe
- Salle climatisée - Terrasse - Fermé dimanche et lundi

Place du 8 mai 1945 - 78650 BEYNES
01 34 89 96 17
www.restaurant-lalicorne-beynes.fr

Estimation gratuite

ERA
IMMOBILIER

ERA Acces Immo

2 AGENCES À VOTRE SERVICE

AGENCE DE BEYNES
 Ccal, du Val des 4 Pignons - Rue du Centre - Beynes
01 34 89 60 86

AGENCE DE JOUARS-PONTCHARTRAIN
 27, Route de Pontel - Jouars-Pontchartrain
01 34 89 97 44
www.immobilier-beynes-era.fr

RÉNOVATION - EXTENSION

illiCO travaux
 GROUPE HEXAON

Interlocuteur unique pour tous vos travaux. Accompagnement et suivi de chantier.

Agence des Yvelines | **01 30 55 66 30**
 Place du 8 mai 1945 - 78650 Beynes | robert@illico-travaux.com
www.illico-travaux.com

Artisan Plomberie
APCE Chauffage Énergie

PG **QUALIBAT**

- Remplacement de chaudière et ballon
- Rénovation de salle de bain
- Divers plomberie Adoucisseur d'eau

Nicolas HERVIEU
 64, rue de Maule
 78650 BEYNES
nicolashervieu@apce78.fr

06 89 77 03 96

La Bibliothèque municipale du Val des 4 Pignons

CLUB DE LECTURE

LES JEUDIS
 DE **14H00**
 À **17H00**

Club maintenu sous réserve des contraintes sanitaires

4, 11 février
4, 11 mars

RÉSERVATION AU
01 34 89 14 36
bibliotheque@beynes.fr

BEYNES Ces clubs de lecture sont gratuits

Pour la Saint-Valentin, la Ville propose à ses habitants, de diffuser leur message d'amour sur les panneaux lumineux ou sur la Page Facebook.

Il suffit d'envoyer votre message avant le 11 février à communication@beynes.fr

Votre message sera publié le 14 février entre 8h et 23h.

BEYNES

ÉDITO

Cette année que nous venons de quitter a été difficile pour nous tous. C'est au soir du 26 mai 2020 que la nouvelle équipe municipale a pris ses fonctions dans l'urgence d'une situation particulière, inédite et disons-le désastreuse.

Malgré cette situation qui nous afflige toutes et tous, c'est en mon nom et celui de l'ensemble du conseil municipal de Beynes que je vous présente mes meilleurs vœux.

Solidarité, Santé, ne doivent pas être de vains mots en ces temps si troublés.

Le dossier de ce numéro présente nos objectifs en matière de sécurité. C'est une volonté de l'équipe municipale de faire en sorte que notre ville conserve sa sérénité grâce à notre nouvelle Police Municipale, un comité d'éthique, des radars pédagogiques, le développement de

la vidéo surveillance, la convention citoyenne avec la Gendarmerie, ... autant de moyens mis en place afin d'assurer la sécurité des habitants.

Que 2021 vous apporte ce qui semble le meilleur pour vous et vos proches mais surtout que nous puissions nous retrouver, nous serrer dans les bras, jeter les masques (dans les poubelles), retrouver nos restaurants, nos salles de spectacles, la famille, les amis, nos habitudes en somme.

Qu'elle soit aussi une année où chacun d'entre nous, ainsi que nos commerçants, nos artisans puissent retrouver le chemin de la réussite et de l'entraide.

Je formule des vœux afin que 2021 voit la fin de cette catastrophe sanitaire. Je souhaite à chacun d'entre vous une excellente année.

Yves Revel



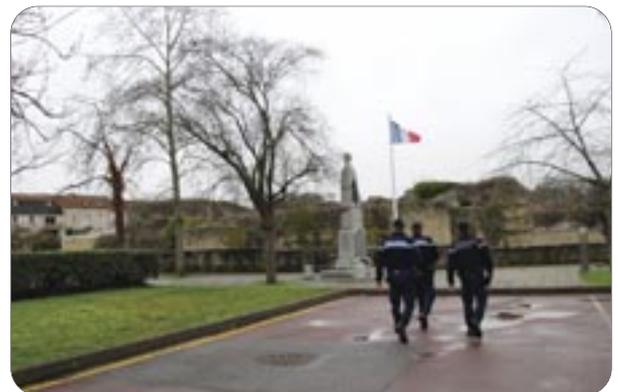
Le dossier de ce numéro présente les moyens mis en place afin d'assurer la sécurité des habitants.

C'est une volonté de l'équipe municipale de faire en sorte que notre ville conserve sa sérénité !



SOMMAIRE

- 4 / 7 Dossier Sécurité et Prévention
- 8 Infos pratiques
- 9 Agenda / Carnet
- 10 Vie politique
- 11 Et aussi à Beynes...



Les gendarmes de la Brigade de Jouars-Pontchartrain

Si vous rencontrez un problème de distribution du Beynes Actu
Contactez le Service Communication au 09 78 04 53 53.

Magazine d'information bimestriel de la commune de Beynes - Janvier 2021 - Place du 8 Mai 1945, 78650 BEYNES - Tél. : 01 34 91 06 20

Tirage : 4 000 ex. N° I.S.S.N 1278-4117 / Directeur de la publication : Yves Revel, Maire de Beynes.

Élus de la commission Communication : Félicien Marguerettaz, Vincent Couric, Céline Morain, Jessica Quellier, Thery Dolléans, Stéphane Tronche, Philippe Gascouin, Nelson Dos Santos. Rédactrice en chef : Céline Bruneau.

Création maquette : Sandrine Crosato. Mise en page : Sandrine Crosato et Nathalie Formento.

Régie publicitaire : H.S.P. Edisag 01 55 69 31 00. Impression : Primset Impressions 01 30 55 56 56. Visuel de couverture : Service Communication





La Police Municipale de la commune est actuellement en phase de reconstruction avec l'arrivée de nos deux nouveaux agents.

Nous espérons rapidement retrouver un effectif de 4 agents.

Il faut noter qu'un très important travail administratif a été nécessaire pour redémarrer l'activité dans un cadre réglementaire et légal sûr.

Les Policiers Municipaux seront équipés, nous l'espérons dès début 2021, des outils numériques indispensables à la conduite de leurs missions sur le terrain.

La formation de ces agents de Police Municipale, déjà très règlementée, sera complétée par une formation destinée à lutter contre les violences intrafamiliales. Les élus sont également concernés, certains ont pu participer à ces formations dès décembre.

Travaillant en étroite collaboration avec M. le Maire et Serge Celerin, conseiller municipal, les projets seront conduits tout au long du mandat en concertation et pour être Bien à Beynes. Les élus sont à l'écoute des administrés et à leur service.

POLICE MUNICIPALE

SOYONS CIVIQUES ET SOLIDAIRES

Le dossier de ce numéro est consacré à la sécurité et à la prévention.

Le bien-être à Beynes, ensemble, passe par le respect de chacune et chacun !

Les deux nouveaux agents de la Police Municipale assurent la tranquillité, la sécurité, le bon ordre et la salubrité publique. Ils sont chargés, entre autres, de faire respecter les textes et règlements en vigueur et présents.

Ils sanctionnent les infractions au code de la route, comme les stationnements interdits ou gênants, le non respect des zones bleues, les vitesses excessives. Leurs missions couvrent également les champs de la délinquance, des déchets sauvages, des conflits de voisinage, de la prévention notamment dans le cadre des « Opérations Tranquillité Absences » (sur inscription).

Ils ont vocation à intervenir sur le terrain au contact de la population dans le dialogue et la proximité.



Pour continuer d'être bien à Beynes, respectons quelques règles pour la sécurité de tous.

Chacun d'entre nous a un rôle à jouer dans la sécurité.

Cela passe par le respect des règles de circulation, de stationnement, des limitations de vitesse. Nous sommes sans cesse interpellés pour ces problèmes récurrents et nous nous rendons compte que de très mauvaises habitudes ont été prises sur tout le territoire de la commune.

Nous constatons notamment des véhicules garés sur les trottoirs et trop d'incivilités ! Ce stationnement est dangereux pour les piétons comme pour les automobilistes puisqu'il réduit la voie publique. Dans les secteurs résidentiels, chaque particulier a la possibilité de garer au moins un véhicule dans son allée. La vitesse sur tout le territoire de la commune fait également l'objet de plaintes régulières de la part des administrés. Nous sommes à la croisée de plusieurs voies départementales qui génèrent un trafic en constante augmentation ces dernières années. Sur ce sujet, la commune de Beynes travaille en concertation avec le département qui a la gestion de ces axes.

Les policiers municipaux seront sur le terrain pour procéder à des contrôles de vitesse dans les secteurs concernés en incluant l'ensemble des quartiers et hameaux de la commune.



POUR VOTRE SÉCURITÉ

- ▶ automobilistes et piétons, écoutez les indications de ces agents,
- ▶ piétons, traversez exclusivement sur les passages piétons.

Voies et sécurité pour les vélos

La Police Municipale travaille en collaboration avec les autres services municipaux sur la réflexion de la circulation douce à Beynes. La commune souhaite mettre en place des tracés vélos sécurisés entre le bourg et les différents hameaux de la commune.

Sécurité des écoles

La Ville a recruté trois vacataires pour veiller à votre sécurité et celle de vos enfants aux heures d'affluence sur les passages protégés des groupes scolaires afin de réguler la circulation. Ces vacataires ont été formés par les agents de la Police Municipale et font appel à eux pour les suivre dans le cadre de ces nouvelles missions. Ils ont pris leurs fonctions au retour des congés de la Toussaint.

La Police plus largement veille à la **sécurisation des établissements scolaires et de leurs abords**. Nous mettons à jour également les dispositifs de sécurité des écoles dans

le cadre du plan Vigipirate passé en « Urgence attentat » fin octobre.

Chacun doit être responsable et respecter les règles. **Les barrières Vauban installées le sont pour votre sécurité et ne doivent pas être déplacées.**

- Les agents veillent à la **sécurisation des manifestations et lieux accueillant du public**, tels que le Marché de Noël (photo).

Pour y veiller, la Police Municipale est constamment en lien avec la Préfecture et travaille en transversalité avec les services organisateurs des événements.

- Ils sont formés aux interventions urgentes et aux gestes des premiers secours et sont qualifiés pour intervenir en attendant les médecins urgentistes.

- Bien conscients des nuisances dans certains quartiers de la commune, ils veillent à la tranquillité des administrés par la **prévention et répression de la délinquance**, en évitant les rassemblements.

SIGNEZ LES DÉPÔTS SAUVAGES DIRECTEMENT AUX AGENTS !

Pour faciliter le travail administratif de notre Police Municipale sur le terrain, les agents vont prochainement être équipés de tablettes.

Ces équipements leur permettront de gérer les volets administratifs de leurs missions tout en continuant d'être opérationnels sur le terrain.

L'objectif notamment est de lutter contre le fléau des dépôts sauvages.

Le montant dépensé par la commune sur l'année 2020 pour l'enlèvement des déchets sauvages est évalué

à 60 000 € mais ce chiffre ne reflète pas l'intégralité des dépenses car les dépôts sont souvent retirés par les services municipaux.

Prochainement vous aurez la possibilité de faire des signalements directement à la Police Municipale via un nouvel outil.

Les agents interviendront et procéderont à l'ouverture des sacs afin d'identifier les contre-venants.

Soyons nous-mêmes acteurs et aidons notre Police dans sa mission de prévention !



La Police Municipale, chargée de faire respecter les textes et règlements en vigueur, fait de la prévention. Malheureusement, nous constatons encore



trop de stationnements dangereux et des vitesses excessives à Beynes,



des contrôles seront donc désormais réguliers. Changeons notre comportement !



Mutualisation des forces de l'ordre

La commune souhaite renforcer les liens avec la Gendarmerie de Pontchartrain et la Brigade Motorisée du camp de Frileuse. Dans le cadre de la sécurisation des lieux de culte pour les fêtes de la Toussaint, la Gendarmerie était présente aux côtés des agents municipaux.

Nous travaillons en bonne intelligence afin de mettre en commun nos moyens.

Cette mutualisation est mise en action avec le lancement courant janvier de « **Participation Citoyenne** ».

Une convention sera signée prochainement suite au conseil municipal du 8 décembre entre la Préfecture des Yvelines, la Gendarmerie et la Mairie. Toutes les informations sur ce **nouveau dispositif** page ci-contre.

La commune a décidé de créer un comité d'éthique de la vidéo-protection et a désigné lors du conseil municipal du 8 décembre les membres qui vont y siéger. Cette création va permettre d'associer le comité d'éthique à l'élaboration d'une charte de la vidéo-protection, dont il veillera ensuite au respect.

Sa composition répond à des objectifs d'équilibre, d'indépendance et de pluralité.

Ce comité indépendant veille, au-delà du respect des obligations législatives et réglementaires, à ce que l'utilisation du dispositif de vidéo protection ne porte pas atteinte aux libertés individuelles fondamentales.



Les gendarmes de St-Nom-la-Bretèche (en cov.)

La Police Municipale à votre écoute

Principalement sur le terrain, les agents de la Police sont aidés dans leur mission administrative par Valérie qui vous accueille dans les locaux situés aux Ateliers de Mortemai, RD 119, **les lundi, jeudi, vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h, le mercredi de 9h à 12h30..**
Tél. : 01 39 44 96 50.

Elle est habilitée à répondre à vos interrogations et tient à disposition tout objet trouvé que les administrés ont la gentillesse de rapporter.



LE SAVIEZ-VOUS ?

• **Vous êtes propriétaire ou détenteur d'un chien de 1^{ère} ou 2^e catégorie** (de race Staffordshire terrier ou American Staffordshire terrier, Rottweiler, Tosa, ou non-inscrits à un livre généalogique reconnu par le Ministère en charge de l'agriculture et qui peuvent être rapprochés morphologiquement des chiens de la race Rottweiler), vous devez faire une demande de délivrance d'un permis de détention auprès de la Police Municipale.

Les agents sont habilités à capturer les animaux dangereux et/ou errants sur le domaine public et à contacter la fourrière si leur propriétaire ne peut être identifié grâce à un collier, une puce ou un tatouage.

• **Dans le cadre de vos travaux**, vous souhaitez installer une benne ou un échafaudage, savez-vous qu'il vous faut une autorisation pour occuper le domaine public ?

Vous trouverez ces documents sur le site de la commune dans le menu « Cadre de vie », rubrique « Sécurité » (Délivrance des Autorisations de stationnement de véhicules spéciaux et d'occupation du domaine public).

• **Votre Police recueille les « Mains courantes ».**

Nous vous rappelons que les dépôts de plaintes sont à effectuer en Gendarmerie.

PARTICIPATION CITOYENNE : MODE D'EMPLOI

La commune a souhaité travailler pour votre sécurité avec les agents dont c'est le métier, la Gendarmerie Nationale, en nous associant au dispositif de vigilance « Participation Citoyenne ». Elle permet d'avoir un lien direct avec la gendarmerie pour plus de réactivité et de fiabilité.



Crée pour la première fois en 2006, la démarche Participation Citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune et à les associer à la protection de leur environnement. Il est aujourd'hui en vigueur dans environ 5 600 communes et continue de susciter l'intérêt et l'adhésion des élus comme de la population.

Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

En parallèle, les habitants d'un même quartier peuvent adopter des réflexes élémentaires de prévention tels que la surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants, le ramassage du courrier, le signalement aux forces de l'ordre des faits d'incivilités, des démarcheurs suspects, etc.

Encadrée par la Gendarmerie Nationale, Participation Citoyenne

vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre par votre commune.

Les principaux objectifs de cette démarche sont :

- **Établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique, Police Municipale, Gendarmerie**
- **Accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance,**
- **Renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinage.**

Ce dispositif propose gratuitement à tous les habitants de faire remonter des informations aux services de Gendarmerie, à la Brigade de Jouars-Pontchartrain et la Police Municipale, via simplement un formulaire disponible sur le site internet de la commune.



La sécurité est l'affaire de tous, la commune ne souhaite pas confier cette mission à une entreprise privée sans lien avec les forces publiques. S'inscrivant pleinement dans une logique de partenariat et de proximité avec la population, le dispositif se veut un levier complémentaire d'action, susceptible d'amplifier l'efficacité de la prévention de la délinquance.

Un dispositif d'alerte est à l'étude via une application reliant les administrés et la Police Municipale pour plus de réactivité.

Cœur d'Yvelines

Calendrier de collecte 2021 :

Ce calendrier, distribué avec ce numéro du Beynes Actu, est à conserver toute l'année. Plus d'informations sur le tri et les collectes :

<https://www.beynes.fr/cadre-de-vie/environnement.html>

Conseil juridique :

La consultation gratuite d'un avocat conseil se tient un samedi par mois à la Mairie Annexe.

Cette consultation donne la possibilité à toute personne de recevoir des conseils et des informations juridiques. Sur rendez-vous uniquement au **06 63 33 28 60** le **30 janvier, 13 février** ou **27 mars**.

Collecte des encombrants :

Les mardis 23 février, 27 avril, 29 juin, 31 août, 26 octobre et 28 décembre ; à sortir la veille après 18h.

Recensement militaire :

Les jeunes hommes et les jeunes femmes nés en décembre 2004 et janvier 2005 doivent se déplacer en Mairie au Service des Affaires Générales ou à la Mairie Annexe durant le mois de leurs 16 ans pour se faire recenser sur les listes militaires, munis du livret de famille et de leur carte nationale d'identité.

CULTURE

LA COMMUNE PROPOSE UN NOUVEAU SERVICE DE PROXIMITÉ GRATUIT ET OUVERT À TOUS : LE PORTAGE DE LIVRES À DOMICILE

Pour des raisons de santé, vous êtes immobilisé(e) temporairement ou durablement, la bibliothèque vient à vous !

Comment bénéficier du portage de livres ?

Même si vous n'êtes pas encore inscrit(e) à la bibliothèque, prenez rendez-vous :

- les jeudis et vendredis de 9h à 12h au 01 34 89 14 36,
- bibliotheque@beynes.fr

Ce premier rendez-vous a pour objectif de connaître vos goûts... Ainsi, les bibliothécaires pourront alors vous proposer des livres, livres en gros caractères, livres-audio, magazines qui satisferont votre appétit de lecture !

Vous pouvez également consulter nos ouvrages sur notre catalogue en ligne : www.biblibeynes.fr

La Municipalité est à votre écoute

Dans l'optique de sécuriser l'accès à l'école Charles Perrault, la commune a décidé de placer la rue des Églantines de manière expérimentale en sens unique du 4 janvier au lundi 1^{er} mars 2021.

À l'issue de cette période de test, et avant de prendre une décision définitive, les retours d'expérience des riverains seront pris en compte, merci de les faire parvenir via les adresses suivantes :

contact@beynes.fr ou pm@beynes.fr

Cette proposition de passage en sens unique, et à terme le déplacement des stationnements sur une partie de la chaussée, empêchera les véhicules de circuler face au portail

de l'école maternelle et en limite des trottoirs sur lesquels parents et enfants stationnent aux heures d'entrée et de sortie. Après avoir fait un bilan avec la Police Municipale, la décision de pérenniser ou non cette installation sera prise.

Nous comptons sur votre participation pour respecter ce dispositif mis en place pour la sécurité des élèves et des parents.



Rappel civisme

Pour être bien à Beynes, respectons nos voisins en limitant toutes les nuisances sonores.

Les travaux momentanés de rénovation réalisés par les particuliers (bricolage, jardinage) susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que : **les jours ouvrables, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ; les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

Police Municipale : Secrétariat situé aux ateliers de Mortemai **01 39 44 96 50**



Ça se passera comment ?

Le 1^{er} mardi de chaque mois, Claire, Martine ou Sabine se déplacent chez-vous à l'heure convenue pour vous présenter et vous confier les ouvrages sélectionnés pour vous en fonction de vos échanges (jusqu'à 10 documents pour un mois !).

Bonne lecture !

FÉVRIER

- 2**
02 **Conseil Municipal**
à 20h, salle du Conseil Municipal diffusé en direct sur la page Facebook "Ville de Beynes".
- 13**
02 **Atelier Répar'Vélo**
On répare ensemble votre vélo, de 10h à 12h30, rue des Clos, ouvert à tous et gratuit, infos : reparvelo.beynes@orange.fr
- 13**
02 **Conseiller Juridique**
Consultation gratuite à la Mairie Annexe, sur rendez-vous au 06 63 33 28 60.



Sepur

MARS 2021

BALAYAGE DE LA VOIRIE À CONSERVER TOUTE L'ANNÉE !

Val des 4 Pignons - 8 et 9 mars
Centre ville, Bourg et Hameaux - 10 mars
Les Chênes - 11 mars

Merci de rentrer vos véhicules pour faciliter le passage de la balayeuse.

Un véhicule sur la voie, c'est une voie mal nettoyée !

CARNET ÉTAT-CIVIL

Bienvenue à

- Lily Margot, le 18 juillet
- Ezzio Dias Rodrigues Alliance, le 05 novembre
- Paloma Ferreira Carreira, le 08 novembre
- Matteo Auffray Candito, le 09 novembre
- Chloé Butrak, le 11 novembre
- Charlotte De Sousa, le 13 novembre
- Xavier Dubosc, le 22 novembre
- Elya Turpault, le 03 décembre
- Marius Pallut, le 07 décembre
- Maël Djaou, le 14 décembre
- Alexandre Da Silva Pereira, le 20 décembre
- Iles Mouele-Ndongo, le 20 décembre
- Andréa Léger, le 21 décembre
- Tahys Savounien Marquis, le 27 décembre
- Néva Perriere Midy, le 02 janvier 2021
- Célia Lafleur, le 05 janvier
- Mya De Guglielmo, le 05 janvier

MARS

- 9**
03 **Conseil Municipal**
à 20h, salle du Conseil Municipal, diffusé en direct sur la page Facebook "Ville de Beynes". 
- 17**
03 **Carnaval**
Thème : le cinéma (programme à suivre).
- 19**
03 **Cérémonie de commémoration de Cessez le feu en Algérie**
à 11h, au Monument aux Morts, place du 8 Mai 1945.
- 19**
03 **au** **21**
03 **Week-end organisé par le Handball Club au profit des Restos du Cœur**
au gymnase.
- 20**
03 **Concert de l'École de Musique**
formule inédite du concert des élèves de l'École de Musique : à voir et à entendre depuis chez soi !
- 27**
03 **Conseiller Juridique**
Consultation gratuite à la Mairie Annexe, sur rendez-vous au 06 63 33 28 60.

En souvenir de

- Claude Vatinelle, 84 ans
- Berthile Rambeau de Baralon épouse Corade, 78 ans
- Antonio Bairras Carrilho, 67 ans
- Christiane Delamarre, 77 ans
- Chantal Viault épouse Ancelin, 65 ans
- Marcel Inderchit, 66 ans
- Christian Prédonzan, 77 ans
- Bernard Musi, 64 ans
- José Cardoso Lopes, 74 ans
- Bienaimé Lesauvage, 91 ans
- Nicole Annebicque-Saulnier épouse Letourneur, 71 ans
- Laurent Mulot, 45 ans
- Madeleine Vigneron veuve Moulin, 83 ans
- Jacques Herrewyn, 67 ans

Bien à Beynes Liste menée par Yves Revel

Au revoir 2020 !

C'est peu dire que cette année aura été compliquée pour tout le monde. Malgré tout, en prenant nos fonctions le 26 mai dernier, nous avons fait au mieux pour administrer la commune, d'une part afin de combattre les effets néfastes de ce virus par la distribution de masques et de gel hydroalcoolique, la gestion de la rentrée scolaire, le soutien aux personnes isolées, la sécurisation du marché, la distribution de la charte Covid aux portes des écoles, la sécurisation des collégiens sur le parking du collège et autres actions... D'autre part en commençant à travailler sur l'ensemble des objectifs qui vous ont été présentés lors de notre campagne.

Les 6 premiers mois de notre arrivée ont ainsi été consacrés à la reprise des dossiers en cours, à la gestion des urgences liées à la crise sanitaire et à la réorientation de plusieurs décisions des élus précédents. Par conséquent, certains sujets que nous aurions aimé aborder rapidement ont été retardés.

Mais, grâce à la mobilisation des services municipaux et à la participation de nombreux Beynois, il a été possible de maintenir une qualité de services exemplaire et de conduire de nouvelles actions en direction de la population.

Bienvenue 2021!

Outre l'espoir que nous avons de voir notre pays et le monde sortir de cette crise, cette année verra nombre de projets sortir de terre : le city stade sur le parc de l'étang, le terrain de football synthétique à Mortemai, la maison de santé pluridisciplinaire...

Plusieurs projets sont en cours de réalisation et, si le contexte le permet, vont voir le jour cette année : il s'agit entre autres de la rénovation extérieure de la Barbacane, de la construction de la salle des fêtes mais aussi du projet de label « ville amie des enfants » que nous avons souhaité porter.

D'autres projets à moyen et long terme attirent toute notre attention, comme la reconstruction du mur du château, les nouveaux locaux du centre technique municipal plus adaptés aux missions des services, la modification du plan local d'urbanisme (PLU) pour l'adapter aux enjeux de notre commune rurale...

Ainsi, bien que ne sachant pas ce que l'avenir nous réserve, nous continuons d'avancer pour atteindre notre objectif : que chacune et chacun d'entre vous se sente bien à Beynes.

Très belle année 2021 à toutes et tous !

Sincèrement, l'équipe Bien à Beynes.



Beynes Nouvelle Dynamique Liste menée par Stéphane Tronche

VŒUX 2021

Chère Beynoises, chers Beynois,

L'année 2020 aura marqué nos esprits dans bien des domaines. Elle a bousculé beaucoup de nos repères jusqu'à générer une atmosphère anxiogène qui a suscité de nombreuses incompréhensions et violences.

Des élections municipales qui ont privé de nombreux concitoyens de leurs expressions républicaines, une économie malmenée, une gestion de la pandémie discutable et surtout pour certains, l'expérience dramatique de ce fléau.

Mais la solidarité s'est organisée sur le plan local grâce également au soutien indispensable de nos institutions politiques de tutelle. De même, Beynes Nouvelle Dynamique aura répondu présent à chaque sollicitation et ce afin d'être un relais constructif avec nos partenaires politiques.

Les grands chantiers déjà initialisés sur Beynes vont se poursuivre mais avec au revers de cette médaille de nombreux points à surveiller, situation financière, insécurité, circulation sachant que nos infrastructures actuelles sont vétustes.

BND entamera également sa transformation en 2021 afin de mieux vous accompagner et dans cette attente, nous vous souhaitons une très belle et heureuse nouvelle année pleine de bonheur et d'énergie afin de pouvoir se retrouver au plus vite.

Stéphane Tronche et son équipe.

beynes.nouvelle.dynamique@gmail.com

Facebook : Beynes Nouvelle Dynamique

Site : <https://www.beynesnouvelledynamique.com>

Révéler Beynes Liste menée par Philippe Gascouin

2020... pandémie, confinement, couvre-feu, chômage... Face à cela, un conseil municipal morne et décevant : dossiers non maîtrisés, réponses approximatives, place de l'opposition réduite au strict minimum, le débat exclu de son milieu naturel que constitue les séances du conseil, une communication sélective sans oublier une ville volontairement privée de lumières pour les fêtes... Les attentes entrevues tardent à voir le jour. Notre inquiétude grandit.

Un conseil : ne pas restreindre la communication aux réseaux sociaux. Une proposition : décider rapidement une politique forte engageant des moyens, pour faire face aux difficultés annoncées.

Ensemble, construisons les bases d'un avenir solide. Il est temps d'agir avec courage. Bonne année 2021.

Un nouvel élan pour Beynes Liste menée par Nelson Dos Santos

Une année difficile. Face à cette situation notre groupe apporte son entier soutien à l'équipe en place pour le bien commun. Toutefois, nous restons vigilants afin d'éviter tout risque de dérives injustifiées de dépenses.

ET AUSSI À BEYNES...

RETOUR SUR LE MARCHÉ DE NOËL

Le Marché de Noël, organisé par la commune et ses partenaires, le 19 décembre dernier, a remporté un franc succès.

Les Beynois étaient contents de partager un moment convivial, de préparer les fêtes de fin d'année et de dénicher les derniers cadeaux proposés par la vingtaine de stands.

Le concours des maisons et balcons décorés, les animations et bien sûr le Père Noël ont apporté de la joie aux petits comme aux grands. Vivement l'année prochaine !



Stand les "Ruches d'Alexandre Valgrès", apiculteur à Brueil-en-Vexin (Yvelines)



Stand Les Jolies Fleurs de Cécile



Stand du C.M.J. au profit des Restos du Cœur



Le départ en calèche du Père Noël



Les enfants impatients ...



... promettent d'être sages !



Stand de la tombola tenu par Corps Accords de Jazz



Remise des colis de Noël par les agents du C.C.A.S et le Conseil d'administration



La nuit tombe doucement sur le Marché de Noël



Les illuminations de Noël



Remise des prix des maisons et balcons décorés



Félicitations à Julian et Dominique Rowe, Matthieu Minville et Céline Saunier

Dépôts sauvages



LA HONTE !



MERCI

à tous ceux
qui jettent
leurs masques
à la poubelle



POMPES FUNÈBRES ALAIN PADEL S.A.R.L.

MARBRERIE FUNÉRAIRE



- Organisation complète des obsèques
- Construction de caveaux
- Monuments funéraires
- Contrats obsèques
- Transport de corps
- Inhumation
- Crémation

9^{bis}, rue de la République - BEYNES

Tel : 01 34 81 02 07 - 06 43 07 54 44

E-mail : lionelbarata.pfpadel@outlook.fr

CHAMBRE FUNÉRAIRE

CD45 - ZA Les Lézardes 78580 Maule